

Réunion du Conseil Municipal du 04 AVRIL 2017

à 20 heures

**Convocation et affichage du 31 mars 2017**

-----

Présents : M. Gérard GREFFE, Maire, M. Patrick SCHWIRTZ, M. Cyril VACHON, adjoints  
Mmes Sophie OPREE, Marie-Hélène TOURNIER, Patricia GUILLAUME, Nolwenn  
BEROUJON, Dominique VACHEROT, MM. Antoine BEAU, Philippe WEMMERT,  
Sébastien FOL, David BURLE, Arnaud TARTARIN

Excusée : Magali GODARD a donné pouvoir à Cyril VACHON

Absents :

Secrétaire de séance : Dominique VACHEROT

**1 / APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE :**

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte rendu de la séance précédente.  
Toutefois, Madame Marie-Hélène TOURNIER fait remarquer qu'il y avait une erreur dans les  
membres excusés mentionnés dans le compte rendu paru dans le Rufféen.

**2/ COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE PAR DÉLÉGATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL :**

M. le Maire rend compte des décisions qu'il a prises suite aux délégations accordées conformément à l'  
article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et à la délibération du Conseil  
Municipal en date du 16 Avril 2014 : néant

**3/ VOTE DES TROIS TAXES DIRECTES LOCALES :**

Après avoir étudié l'état prévisionnel, le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir  
délibéré :

- Décide d'une augmentation de 2 % du taux de la taxe d'habitation et du taux de la taxe foncière  
sur les propriétés bâties (pas d'augmentation de la taxe sur le foncier non bâti) :

Taux 2016: Taxe d'habitation : 10,21%

Taux 2017 : taxe d'habitation 10,41% (+ 2%)

Taux 2016 : Foncier bâti 10,21%

Taux 2017 : foncier bâti 10,41% (+ 2%)

Taux 2016 : Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 40,28%

Taux 2017 : Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 40,28% sans changement

#### **4/ BUDGET PRIMITIF 2017 :**

Le Maire sollicite l'autorisation de rajouter une délibération à l'ordre du jour, délibération d'ordre budgétaire.

En effet, suite à la visite de M. GAROT, trésorier, en vue de la préparation de notre budget, il demande de prévoir l'amortissement des fonds de concours versés au SICECO pour les travaux d'enfouissement du réseau électrique :

Le Conseil Municipal à l'unanimité fixe à 15 ans la durée d'amortissement des fonds de concours dus au SICECO.

Après avoir étudié la proposition de la Commission des finances, et en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le budget primitif suivant :

#### **FONCTIONNEMENT :**

<u>Dépenses :</u>	Prévu: <b>449 211,00 €</b>
comprenant : Charges à caractère général	135 642,00 €
Charges de personnel	120 924,00 €
Atténuation de produits (FPIC)	12 000,00 €
Autres charges de gestion	143 173,00 €
Charges financières	1 249,00 €
Dotation aux amortissements	11 045,00 €
Virement à la section d'investissement	25 178,00 €

#### *Subventions :*

CCAS : 1 200,00 €

#### *Subventions de droit privé :*

Amicale sapeurs pompiers	500,00 €
Foyer rural	2 418,00 €
Coopérative scolaire (primaire)	1 558,00 €
Coopérative scolaire (maternelle)	875,00 €
Souvenir Français	50,00 €
Pleins les Pattes	200,00 €
MFR	<u>200,00 €</u>
Total	<b>5 801,00 €</b>

Compte tenu des travaux de réfection du chemin du stade ainsi que de la mise aux normes

du système d'assainissement, le Conseil Municipal décide de ne pas attribuer de subventions cette année au club de football Ruffey /Sainte Marie.

Recettes Prévu : **549 810,00€**

comprenant : Atténuation des charges	3 800,00 €
Produits des services	4 300,00 €
Dotations et participations	80 785,00 €
Produits de gestion courante	8 000,00 €
Produits exceptionnels	2 300,00 €
Impôts et taxes	337 034,00 €
Excédent reporté	113 332,00 €
	Solde prévisionnel <b>100 599,00 €</b>

### **INVESTISSEMENT :**

Dépenses : Prévu : **183 591,00 €**

dont :

- Changement huisseries foyer rural
- 1ère tranche voirie route de Vignoles - Varennes
- Assainissement vestiaires de foot
- Réfection chemin du stade, chemin de Bourguignon
- Panneautage - radar pédagogique
- Réfection terrain de basket

Recettes Prévu : **183 591,00 €**

dont

- Subventions pour 73 482,00 €

### **5/ ORGANISATION DES ELECTIONS PRESIDENTIELLES :**

Le Conseil Municipal organise la tenue du bureau de vote, de 8 heures à 19 heures, ainsi que le dépouillement pour les élections présidentielles des 23 avril et 07 mai prochain.

### **6/ INFORMATIONS-QUESTIONS DIVERSES :**

- Une évaluation du Centre de Première Intervention des Pompiers de Ruffey-Lès-Beaune aura lieu le 16 juin prochain. Il semble que la candidature d'Alice RAGONNEAU, après rejet, soit finalement acceptée. Nous attendons la confirmation du SDIS.

- M. le maire fait ensuite le compte-rendu du Conseil Municipal des enfants, qui souhaitent renouveler l'opération « nettoignons la Nature », le 29 avril prochain. Ils participeront également

au concours de sécurité routière « Christian MYON » organisé par le Conseil Départemental pour sensibiliser aux risques routiers. Cette participation prendra la forme d'une piste d'éducation aux dangers de la route avec des épreuves pratiques et théoriques se déroulant sur une piste provisoire mise en place ponctuellement sur le terrain de basket. Si leur projet est retenu, la subvention ainsi obtenue permettrait de financer une partie du radar pédagogique dont l'achat a été acté par le Conseil Municipal.

- Patrick SCHWIRTZ et Cyril VACHON font ensuite le compte rendu de la réunion avec une responsable de l'EBTPB Saône et Doubs, portant sur une opération sur la vieille Lauve à TRAVOISY en vue de lui rendre ses méandres. Ce re-méandrement est subventionné par l'Agence de l'eau.

Enfin, le M. le Maire expose qu'une enquête publique sur le SPANC, schéma d'assainissement non collectif, avec présence du commissaire enquêteur aura lieu en mairie pendant les mois de mai et juin.

La prochaine réunion de Conseil aura lieu le mardi 02 Mai 2017.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22H30.